

ouvertes pour lui ; — il chercha autour de lui des amis au cœur chaud, sympathique, ayant le feu sacré de l'étude et fonda avec eux le *Cercle littéraire* qui fut plus tard la *Société littéraire*. Ces amis étaient les deux frères Pericaud, Achard-James, Acher, Amard, Breghot du Lut, Chabanassis de Marnas, Rieussac, Segaud et quelques autres, toute une pléiade de jeunes hommes instruits, et qui ont su laisser un nom parmi nous. C'était en 1807, mais en 1810, ses fonctions d'auditeur au Conseil d'Etat (1) l'arrachent à ses études littéraires. Une mission importante lui est confiée à l'étranger, il la remplit avec distinction ; mais la fortune abandonne bientôt le moderne César, la victoire lui devient infidèle dans les plaines de la Russie, puis dans celle de Leipzig ; nos armées se replient écrasées. Coste lui-même est un moment prisonnier (2) des Cosaques ; Bernadotte le délivre et il rentre en France pour assister aux malheurs de notre double invasion. Retiré à Lyon, il y accepta un siège à la Cour royale (3), pour y vivre près de sa famille, de ses amis et consacrer les loisirs de sa

(1) M. Coste fut nommé auditeur au Conseil d'Etat le 7 novembre 1810. En 1812 le directeur général des domaines le plaça auprès de lui, en service ordinaire, et en janvier 1812, un décret impérial lui confia le poste important et difficile de Commissaire spécial à Varel et Oldenbourg, dans le nouveau département des Bouches du Weser.

Pendant son séjour dans cette résidence, il sut par son énergie réprimer une sédition qui avait éclaté à Oldenbourg et des tentatives de pillage, à l'occasion du départ d'un corps de gendarmerie. Cette action d'éclat lui valut les plus vives félicitations de la part du duc de Rovigo et de plusieurs éminents fonctionnaires.

(2) Il fut fait prisonnier avec le fils de M. Frochot, préfet de la Seine et conduit à Stettin où Bernadotte et le comte de Bentenck obtinrent leur élargissement (idem).

(3) Présenté au roi Louis XVIII le 28 juillet 1824, il fut nommé six